

Le « bien vieillir » avec les centres sociaux de Dordogne

Bilan de l'expérimentation 2013, avec le soutien de la CARSAT Aquitaine



*« Ces actions permettent à chacun de rester acteur de sa vie et de la vie locale,
d'avoir une utilité et un rôle social en valorisant les parcours individuels
et les compétences des retraités »*

Une directrice de centre social

« On a mis des mois et des mois à travailler sur des recherches qui vont se concrétiser par la sortie d'un fascicule qui, je l'espère, en amènera d'autres. Cela m'a drôlement fait travailler, surtout la mémoire et l'écriture. Je m'initie à l'informatique mais je ne suis pas encore assez doué pour faire du travail de saisie... Je laisse ce soin aux plus jeunes. »

Bénévole, 79 ans, Histoire-Mémoire et usager Cyber

**La Fédération des centres sociaux du Périgord est soutenue pour son action par la CAF de la Dordogne,
le Conseil Général, la MSA et l'Etat.**

Fédération des centres sociaux du Périgord

2 rue Jeanne Vigier - 24750 Boulazac

06 74 13 68 46 



Commencée en 2012, cette expérimentation régionale sur le « Bien vieillir » s'est poursuivie avec 6 centres sociaux de Dordogne : Brantômois et Mareuil (Communautés de communes Dronne et Belle), le Forum@ (Marsac-sur-l'isle), Saint-Exupéry (Coulounieix-Chamiers), Thenon (Communautés de communes Terrassonnais en Périgord noir, Thenon, Hautefort), Verteillacois (Communauté de communes du Pays Ribéracois).

Elle apporte une contribution active sur deux axes : prévention santé et lien social.

En portant un regard « accru » sur les aînés de notre département, dont les plus de 65 ans représentent près du quart de la population, avec 13,2% de plus de 75 ans, les centres sociaux ont développé à la fois une action et un savoir-faire spécifiques, tout en tenant leur projet de société définitivement intergénérationnel et citoyen.

Avec le soutien de leurs partenaires CARSAT Aquitaine, CAF de Dordogne, MSA, Collectivités territoriales, Conseil Général, Etat, ASEPT, CLIC, CASSIOPEA, associations et représentants de la société civile... Ils ont partagé leurs diagnostics, animé des temps de concertation et de recherche de solutions et, ainsi, renforcé leurs réponses, leurs actions.

Ce bilan départemental peut être un outil de réflexion commun pour le futur ?



Les points forts de l'expérimentation 2013

La veille sociale, un enjeu partagé

- Elle est repérée comme un enjeu partagé sur les territoires.
- Elle s'exerce par des échanges entre partenaires, par la mise en place des actions qui nécessitent un rappel téléphonique régulier et incontournable pour la gestion du transport social.

La nécessité d'anticiper les conséquences d'un vieillissement non préparé

- Par le développement des actions de prévention en partenariat l'ASEPT, avec le CLIC et à la demande des Personnes Agées, avec des ressources propres au territoire, au centre social
- En permettant aux aînés de rester en lien aux autres générations, dans des projets collectifs et d'intérêt général

« Je ne croyais pas que mes histoires seraient exposées et dans un livre. »

Personne âgée/ceux qui restent

- En permettant aux plus âgés d'être acteurs, pour eux et pour les autres, de réponses à construire en faveur du bien vieillir : programme d'activités, forme des actions, participation aux comités de pilotage, participation aux instances du centre social, ...



Le partenariat, renforcé, structuré

- **Une approche « systémique », un engagement conjoint** des partenaires pour la diffusion de l'information et l'orientation des personnes âgées, par exemple entre les ateliers de l'ASEPT et les activités/projet centre social.

Pour un centre social, le partenariat avec l'ASEPT a permis de rencontrer 33 nouvelles personnes âgées en 2013 qui ont adhéré et participent aux activités.

- **Développement des ateliers ASEPT** et de partenariat avec les CLICS sur la quasi totalité des territoires.

Pour un centre, l'animatrice suivra la formation sur la prévention en 2014 et initiera des réunions publiques sur les territoires de la communauté de communes.

Pour un autre, suite à une réunion d'information menée par l'ASEPT autour de l'aménagement de la maison (15 participants), un groupe s'est constitué autour d'une dizaine de séances sur la prévention des chutes. Parmi elles, 5 étaient en situation d'isolement et le centre social s'est occupé du transport.

« L'ASEPT apporte une organisation et un savoir-faire en tant que spécialiste des questions de santé. Le centre social s'est positionné en tant que médiateur et interface avec le public. »

Un directeur

- **Partenariat actif et structuré.** Il est en capacité de réunir les différents acteurs du vieillissement sur un territoire : EHPAD, CCAS ou CIAS, CMS, aide à domicile, ASEPT, CLIC, bibliothèque, Conseil Général, MSA, CLS, bailleur social, APF

Il est réuni en général 2 fois par an, par le centre social, dans le cadre de comités de pilotage. Les objectifs repérés sont par exemple :

- Partager des constats, se concerter
- Orienter les actions sur le territoire en fonction des enjeux repérés, de façon partagée
- Une approche concertée de l'action en direction des seniors
- Le partenariat permet de créer des synergies, de tirer profit d'une complémentarité, de mettre en commun des ressources, ...
- Sous l'impulsion du CLIC, un projet de document répertoriant les actions et services médico-sociaux sur le territoire du contrat de santé. Le centre social sera le relais pour le repérage des actions de lien social et pour leur inscription dans le répertoire.

« Le centre social travaille sur la question de la prévention du vieillissement sur le territoire sur des axes très spécifiques, dans une démarche d'ingénierie sociale.

Cette dynamique de développement social local permet de réunir les différents acteurs qui interviennent en direction des personnes âgées. »

Un directeur



Diagnostic et actions partagés

- **Par l'opportunité du travail du renouvellement du projet social**, les partenaires et les habitants ont été associés au diagnostic. Cette démarche a permis également de dialoguer avec les élus des territoires, de les sensibiliser à la prévention du vieillissement, à la lutte contre l'isolement.
- **Ces dimensions de l'action des centres sont intégrées aux objectifs** des comités de pilotage ou comités techniques (permettant de travailler de manière plus opérationnelle sur les projets).

Les habitants de 55 ans et plus, associés en 2013

Nombre de participants selon l'âge	TOTAL	Dont 55 / 65 ans	Dont 65 / 75 ans	Dont + de 75 ans
	800	270	320	210
Nombre de participants selon situation	TOTAL	Dont fragiles	Dont précaires	Précaires + Fragiles
		21 à 50%	5 à 25%	21,5 à 35%

800 habitants de 55 ans à plus de 75 ans ont été associés dans les activités, les projets et la gouvernance des centres sociaux.

Réseau de solidarité

- **L'accueil des personnes âgées au centre, avec la confiance qui se met en place**, permet d'être en lien avec les familles, des aidants familiaux, des médecins. Les retours de ces tiers sont positifs sur l'impact de la participation au centre social.
- **Pour les centres sociaux implantés sur des intercommunalités**, en milieu rural, des actions décentralisées dans les hameaux ou impliquant de nombreux bénévoles seniors produisent des rapprochements positifs.

Mieux se connaître permet d'être plus attentif aux besoins de l'autre.

Partager une activité au centre, c'est par exemple organiser le covoiturage.





Le bénévolat, par et pour les aînés

	- de 55 ans	55/65 ans	65/75 ans	+ de 75 ans
CS Saint Exupéry	1	6	18	6
CS Mareuil	1	19	6	
CS Thenon Causses et Vézères		28	14	1
CS du Brantômois		20		
CS le Forum		18	7	2
CS du Verteillacois		7	5	

159 anciens sont bénévoles dans les 6 centres sociaux en expérimentation en 2013.

- **Pour la plupart des centres, il s'agit d'un bénévolat « assidu ».** Même s'il est à alimenter, renouveler (les anciens sont conscients qu'il faut préparer « la relève », il est accompagné avec le savoir-faire propre aux centres sociaux (place dans le projet, accompagnement, formation, ...)

« Les bénévoles qui gèrent la bibliothèque ont tous plus de 55 ans. L'amplitude horaire (15h hebdomadaire) est à l'image de leur assiduité à animer ce lieu ».

Une directrice

Pour un centre la vingtaine de bénévole anime toute l'année, toutes les semaines des ateliers ou des groupes (accompagnement à la scolarité).

- **Leur présence est une ressource sociétale et économique.** On accompagne leur plaisir à être là, sans brusquer les choses, avec ce que chacun peut donner.
- La présence de bénévoles retraités est repérée comme facilitant la tolérance.

« La place laissée au bénévolat à travers des espaces de concertation, de régulation, d'évaluation, renforce le pouvoir d'agir des habitants et notamment des seniors qui continuent ainsi à avoir une identité sociale »

Un directeur

Le transport social

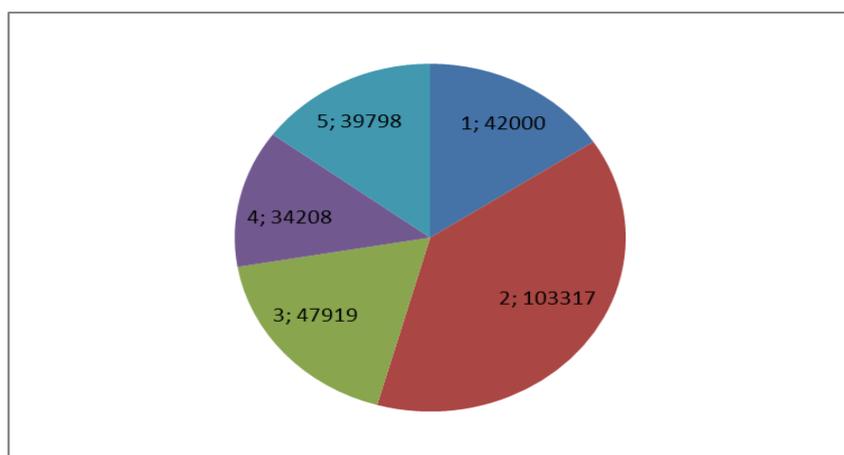
- Dans nos territoires ruraux et semi-urbain, le transport social est une clef à la fois pour permettre aux personnes âgées d'accéder aux services et à la santé et pour être/rester dans le collectif, venir au centre social, participer aux projets et aux sorties.

Il permet d'éviter que certains anciens « renoncent à sortir de chez eux ». Certaines personnes âgées ont avoué ne pas être sorties de chez elles le soir pour un spectacle, un cinéma, depuis plus de 20 ans.

- Le transport social permet de **toucher les plus fragiles des ainés**.
- Il est néanmoins un poste coûteux et chronophage : déplacement sur des territoires étendus, communes et intercommunalités ; arrêts fréquents, ...



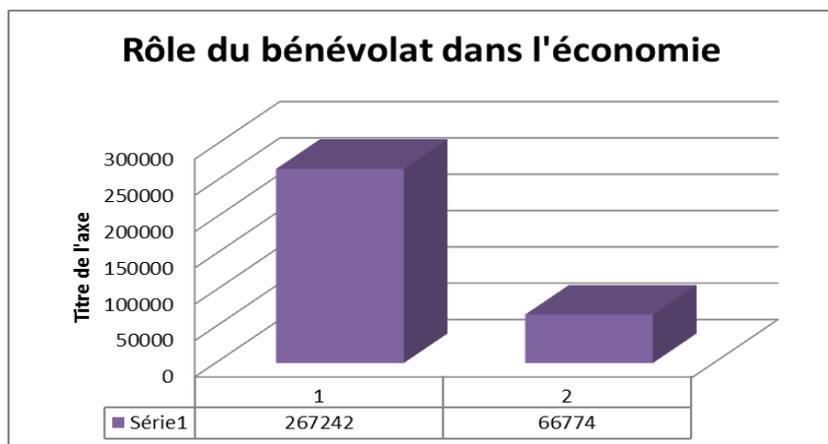
L'économie du projet



1 ; Carsat Aquitaine - 2 ; Collectivités territoriales – 3 ; CAF et MSA – 4 ; Aide Etat et CUCS – 5 ; Participation des usagers, fondations, autres



En 2013, le budget consolidé des 6 projets est de 267 242 euros, auquel il faut ajouter 66 774 euros de bénévolat.



Les difficultés et axes de progression

- **Pour la majorité des centres présents dans l'expérimentation, le temps de travail imparti au référent du projet s'avère insuffisant.** Il représente généralement un quart temps qui doit permettre le suivi des actions, une partie de leur mise en oeuvre, une part du transport social, l'animation du partenariat des projets, l'accompagnement des bénévoles, l'évaluation des projets, la participation à une démarche diagnostic de territoire sur le vieillissement.

Hors, au vu de l'évolution du vieillissement de la population du département, les missions sont amenées à se développer.

- **La formation des équipes et des bénévoles est un axe de travail à renforcer.**
- **Le transport social** est à la fois une clef de la lutte contre l'isolement et demande des moyens pour lesquels il faut trouver, consolider les ressources.
- **Le partage du sens de l'action** : actions de prévention, lutte contre l'isolement et renforcement du lien social contre le vieillissement prématuré et la fracture générationnelle est à mieux faire connaître. L'action en direction des plus jeunes des aînés aide à mieux vieillir, à être en bonne santé plus longtemps et à moins s'isoler prématurément.

La société est confrontée à un vieillissement qu'elle n'avait jamais connu auparavant.

« ...j'embrasse tout le monde...vous vous rendez-compte? J'ai lu « Le petit Prince » en occitan avec des Russes, des Hongrois, des Lituaniens, des Allemands...je suis contente... »

Personne âgée/séminaire Européen sur illettrisme

« Cette dynamique permet de faire société ensemble et de construire des politiques publiques locales au plus près des habitants »

Un directeur de centre social

